

Guide tarifaire des principales opérations

Tarifs en vigueur chez LCL au 02 /05/2013



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (LCL interactif Option «Virements tiers») 	1,75 € par mois soit pour information 21,00 € par an hors du coût du fournisseur d'accès Internet
<ul style="list-style-type: none"> ■ Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (LCL Avertis - Relevé hebdomadaire) 	1,00 € par mois , permettant de recevoir une alerte par semaine, soit pour information 12,00 € par an
<ul style="list-style-type: none"> ■ Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Cléo) 	39,96 € par an
<ul style="list-style-type: none"> ■ Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Cléo) 	41,40 € par an
<ul style="list-style-type: none"> ■ Carte de paiement à autorisation systématique (Carte Inventive Maestro) 	27,60 € par an
<ul style="list-style-type: none"> ■ Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte Visa Cléo) 	1,00 € par retrait , à partir du 4ème retrait par mois
<ul style="list-style-type: none"> ■ Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro 	En agence : 3,90 € par virement Par internet : gratuit sous réserve d'abonnement à l'option LCL interactif Option « virement tiers »
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de prélèvement 	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : Gratuit Par prélèvement : Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> ■ Commission d'intervention 	8,50 € par opération , avec un plafond de 170,00 € par mois
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurilion) 	28,80 € par an



LCL À LA CARTE

Bénéficiez de remises cumulables et permanentes

Choisissez une carte de paiement⁽¹⁾ et chaque produit ou service⁽¹⁾ souscrit dans le cadre de l'offre, vous donne ensuite droit à 5 % de remise mensuelle sur le montant total de vos cotisations mensuelles⁽²⁾ dans la limite de 20 % :

1 carte de paiement ⁽¹⁾ +	}	1 produit ou service ⁽¹⁾	=	5 % de remise
		2 produits ou services ⁽¹⁾	=	10 %
		3 produits ou services ⁽¹⁾	=	15 %
		4 (ou plus) produits ou services ⁽¹⁾	=	20 %

Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte sont identifiés dans le guide tarifaire par 

- Si vous souscrivez au service « Relevés et documents en ligne », LCL vous verse 0,25 € par mois.
- Si vous domiciliez vos revenus chez LCL vous bénéficiez annuellement d'une ristourne supplémentaire de 10 %, ou 37 % jusqu'à votre 30ème anniversaire, sur le montant total de vos cotisations mensuelles (une fois la remise sur les produits et services déduite).

[Accéder au simulateur LCL à la Carte](#)

⁽¹⁾ Éligible(s) à l'offre et soumis à cotisation.

⁽²⁾ Les tarifs standards sont indiqués dans le Guide tarifaire disponible dans les agences LCL et sur le site www.LCL.fr

Voir conditions en agence et sur le site www.LCL.fr

Sommaire

Extrait standard des tarifs	2
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	6
Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	7
Services en agence	7
Banque à distance	9
Internet et Internet mobile	9
Téléphone	10
Services qui ne sont plus commercialisés	12
Moyens et opérations de paiement	13
Cartes	13
■ Cotisation des cartes	13
■ Utilisation des cartes	16
■ Autres prestations cartes et services sécurisés internet	17
Virements	19
Prélèvements / TIP	20
Chèques	20
Opérations avec l'étranger	21
Offres Internationales Etudiantes	24
Offres groupées de services	25
Formule ZEN Jeunes	25
GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	26
Offres qui ne sont plus commercialisées	27
Irrégularités et incidents	33
Commission d'intervention	33
Opérations particulières	33
Incidents de paiement	33

Découverts et crédits	35
Découverts	35
Crédits à la consommation	36
Crédits immobiliers	38
Assurances liées aux Crédits immobiliers	41
Caution	43
Épargne et placements financiers	44
Épargne bancaire	44
Placements financiers	45
■ Service « Bourse Expert »	45
■ Les autres services titres	48
■ La gestion sous mandat	51
Assurances et prévoyance	53
Vie quotidienne	53
Assurance de Personnes	54
Assurance de Biens	55
Assurances qui ne sont plus commercialisées	56
Succession	57
Autres services	58
Résoudre un litige	59

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

■ Ouverture de votre compte	Gratuit
■ Transfert de compte dans une autre agence LCL	Gratuit
■ Clôture de votre compte de dépôt	Gratuit
■ Service d'Aide à la Mobilité : mise à disposition de la liste des opérations automatiques et récurrentes sur 13 mois	Gratuit
■ Service bancaire de base (droit au compte) ⁽¹⁾	Gratuit

⁽¹⁾Pour les comptes ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L 312-1 du Code Monétaire et Financier

Relevés de compte

	Internet	Papier
■ Relevés de compte de dépôt (par relevé)		
– Relevé mensuel	Gratuit ^(*)	Gratuit
– Relevé décadaire	0,70 €	1,40 €
– Relevé hebdomadaire	0,55 €	1,10 €
– Relevé quotidien	0,40 €	0,80 €
■ Relevés de compte épargne (par relevé)		
– Relevé semestriel	Gratuit ^(*)	Gratuit
– Relevé mensuel ⁽²⁾	0,80 €	1,60 €
– Relevé décadaire ⁽²⁾	0,70 €	1,40 €
– Relevé hebdomadaire ⁽²⁾	0,55 €	1,10 €
– Relevé quotidien ⁽²⁾	0,40 €	0,80 €
■ Vos relevés personnalisés (par trimestre)		
– La Synthèse 	4,05 €	4,05 €
– La Synthèse Financière	-	14,28 €

	Internet	Papier
■ Récapitulatif Annuel des Frais	Gratuit	Gratuit

(¹) Sur adhésion gratuite au service des « Relevés et documents en ligne » sur www.LCL.fr accès client, ou en agence.

(²) Somme prélevée sur votre compte épargne sous réserve du respect du solde minimum réglementaire. À défaut, suppression du service et retour à un relevé semestriel Gratuit.



Produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte

Tenue de compte

■ Délivrance de Relevés d'Identité Bancaire International (RIB/IBAN)	Gratuit
■ Enregistrement de votre changement d'adresse postale, électronique ou numéro de téléphone	Gratuit

Conservation de votre courrier LCL à l'agence

■ Par compte et par an	72,83 €
------------------------	---------

Conservation sous dossiers d'avoirs inactifs

■ Par an (³)	81,60 €
---------------------------	---------

(³) ou à concurrence du solde disponible sur le compte

Frais tenue de compte ouvert au nom d'un résident hors Union Européenne

■ Frais tenue de compte de dépôt ouvert au nom d'un résident hors Union Européenne (par compte et par an)	12,00 €
■ Frais tenue de compte sur livret ouvert au nom d'un résident hors Union Européenne (par compte et par an)	37,00 €

Services en agence

■ Retrait d'espèces dans votre agence	Gratuit
■ Retrait d'espèces dans une autre agence LCL	
– Avec votre chéquier et sous plafond périodique	Gratuit
– Avec votre chéquier et hors plafond ou avec particularités (⁴), ou sans chéquier	7,65 €
■ Dépôt d'espèces sur votre compte de dépôt	Gratuit
■ Échange de monnaie pour les clients (aux guichets LCL)	Gratuit

(⁴) Voir conditions en agence

Recherche d'adresse postale

■ Par adresse	60,18 €
---------------	---------

Fourniture d'attestation

■ Selon complexité (à l'unité) de	11,00 € à 22,00 €
-----------------------------------	-------------------

Frais de recherche de documents

■ Document de -1 an (1 exemplaire)	15,30 €
■ Document de +1 an (1 exemplaire)	30,60 €
■ Par photocopie supplémentaire	0,87 €
■ Copie d'un relevé de compte	10,60 €

Frais de location de coffre-fort

■ Volume standard de 31 dm ³ (dimension 25x25x50 en général) avec valeur du contenu du coffre limitée à 40 000 € (par an)	
– payés par prélèvement depuis un compte LCL	100,00 €
– payés en espèces ou chèque au guichet ⁽⁵⁾	133,00 €

⁽⁵⁾ Pour les locations antérieures au 15/10/2009.

BANQUE À DISTANCE

Vous accédez aux services de gestion de comptes en ligne depuis :

- Internet : www.LCL.fr ⁽¹⁾

- Mobile : application LCL pour smartphone ou sur mobile.LCL.fr

- par téléphone, au 09 69 36 30 30⁽²⁾ : vos comptes 24h/24, des conseillers disponibles du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 8h à 17h30

Pour tous ces services, vous disposez d'un code personnel d'accès unique.

⁽¹⁾ Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

⁽²⁾ Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine. Accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

Internet et Internet mobile

LCL interactif

■ Services essentiels	Gratuit
Ce service vous permet de gérer vos comptes sur Internet notamment :	
– Consultation de vos comptes et encours carte	
– Souscription et consultation de vos relevés et documents en ligne	
– Virements internes entre vos comptes LCL, occasionnels ou permanents, immédiats ou différés	
– Commande de chéquiers, impression de RIB, commande de devises ou chèques de voyage	
– Devis d'Assurance de biens et de personnes, et gestion de vos contrats d'Assurance-Vie	
– Simulation et souscription de produits d'épargne, et demande de crédits en ligne	
■ Options payantes	
■ Option « Virements tiers » (par mois) 	1,75 €
Effectuez gratuitement des virements vers tout compte, partout en France, et des virements internationaux en euros avec BIC/IBAN obligatoire.	
Gérez également les comptes de vos proches dont vous êtes mandataire ou représentant légal.	

■ Option « Bourse » (par mois)		1,75 €
Consultez et gérez vos portefeuilles-titres sur Internet.		
La commission pour transmission d'ordre de bourse non exécuté est gratuite et vous économisez 70 % sur le montant habituel des commissions proportionnelles d'ordres de bourse sur les ordres France (9 € minimum, hors impôt de bourse)		
■ Option « Bourse Expert » (par mois)		7,00 €
exonération si plus de 2 ordres facturés exécutés dans le mois		
Achat et vente de toutes valeurs mobilières (actions, obligations, bons, warrants et OPCVM) grâce au site broker de LCL.		
Accédez à des outils riches et performants, et à un service client de spécialistes.		

 Produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte

LCL sur Mobile

Ce service vous permet de gérer vos comptes sur votre téléphone mobile :	Gratuit ⁽³⁾
– Consultation de vos comptes et encours carte	
– Virements internes entre vos comptes LCL ou sur RIB préenregistrés	
– Commander votre chéquier et gérer votre crédit « Solution Crédit Renouvelable »	
– Localiser une agence LCL	
– Consulter les numéros d'assistance (opposition chèques et cartes,...)	

⁽³⁾ Hors coût facturé par l'opérateur.

Téléphone

« LCL à l'écoute »

■ « LCL à l'écoute » au 3938 ⁽⁴⁾	sans abonnement
24 h/24, consultez vos comptes, effectuez vos virements, commandez des chèques et gérez votre Solution Réserve.	
Du lundi au vendredi de 8h à 22 h et le samedi de 9h à 17h30, un conseiller en ligne est à votre disposition.	

⁽⁴⁾ 0,34 € /mn, tarif TTC France Télécom au 01/09/2012, depuis un poste fixe en France métropolitaine.

« Accueil téléphonique des agences »

■ Au 09 69 36 30 30 ⁽⁵⁾	sans abonnement
24 h/24, consultez vos comptes, effectuez des virements, obtenez les horaires de votre agence et la disponibilité de vos chèquiers.	
Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 8 h à 17 h 30, un conseiller en ligne répond à vos demandes ou intervient auprès de votre conseiller.	

⁽⁵⁾ Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine. Accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

LCL Avertis

Suivez votre compte ou soyez alerté par SMS envoyés sur votre téléphone portable.

■ Vous avez le choix entre 2 options :		
– Relevé de Compte (abonnement par mois) Solde, 4 dernières opérations et encours carte, et mise à disposition de votre chéquier		
– Relevé quotidien		4,50 €
– Relevé bihebdomadaire		2,00 €
– Relevé hebdomadaire		1,00 €
– Alerte Compte sur solde et opérations (abonnement par mois)		3,50 €

 Produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte

Services qui ne sont plus commercialisés

Internet, Internet mobile et minitel

■ Service complet	Avec abonnement (prélèvement mensuel)
Pour gérer vos comptes et portefeuilles-titres. Certaines fonctions ne sont pas disponibles sur Internet Mobile.	
– Facturation au forfait (par mois)	3,50 €
– Facturation à l'utilisation ⁽⁶⁾ (par jour d'utilisation)	0,50 € (minimum par mois 2,00 €/maximum par mois 6,00 €)

⁽⁶⁾ Réservé aux utilisateurs Internet uniquement. Facturation unique indépendante du nombre et de la durée de la connexion dans la journée.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cotisation des cartes

Les cartes de paiement et de retrait (cotisation annuelle)

■ Carte Visa Infinite		
– Débit immédiat ou débit différé		300,00 €
■ Carte Visa Premier		
– Débit immédiat ou débit différé		132,00 €
■ Carte Visa Cléo		
– Débit immédiat		39,96 €
– Débit différé		41,40 €
■ Carte Inventive MasterCard		
– Débit immédiat		39,96 €
– Débit différé		41,40 €
■ Carte Inventive Maestro		27,60 €
■ Carte LCL ISIC MasterCard		
– Débit immédiat ou débit différé		45,00 €
■ Carte LCL ISIC Maestro		33,00 €
■ Carte Utilicarte		27,60 €

Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par le Crédit Lyonnais

 Produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte

La personnalisation du visuel de la carte

■ Disponible pour les cartes Visa Cléo, Inventive MasterCard et Inventive Maestro (par acte)		9,50 €
■ Disponible pour la carte Visa Premier (choix d'image dans le catalogue uniquement) (par acte)		9,50 €

Les cartes pré-payées

■ Carte Indépendance (cotisation annuelle prélevée sur la carte)	15,00 €
– Activation de la carte et rechargement	Gratuit
– Consultation du solde et des dernières opérations	Gratuit
– Alerte solde par SMS	Gratuit*
– Réédition du code confidentiel ou du mot de passe multimédia	3,00 €
– Opposition	Gratuit
– Remplacement de la carte :	
– HS ou abîmée (en conservant le même visuel)	Gratuit
– demande de changement du visuel de la carte (6 visuels au choix)	9,50 €
– Demande de remboursement (après échéance ou suite à la fermeture du contrat)	1,00 €
– Modification du plafond d'usage	Gratuit

* sous réserve d'avoir souscrit l'option



Pour vous, c'est la liberté de recharger quand vous le souhaitez la carte de votre enfant, par virement occasionnel ou permanent. Pour votre enfant, c'est une carte de retrait et de paiement qui s'utilise en France comme à l'étranger.

[Voir conditions dans les conditions générales de la carte](#)

■ Carte Cadeau	
– Tarifs pour l'offreur (hors chargement de la carte)	
– La carte avec sa pochette	6,00 €
– Options additionnelles :	
– coffret haut de gamme	2,00 €
– message personnalisé	0,50 €
– Tarifs pour le bénéficiaire (déduits du solde disponible sur la carte)	
– Activation de la carte	Gratuit
– Consultation du solde et des dernières opérations	Gratuit
– Réédition du code confidentiel ou du mot de passe multimédia	3,00 €

– Opposition	Gratuit
– Demande de remboursement (après l'échéance)	1,00 €
– Frais de gestion mensuels des cartes périmées (à partir du 7ème mois après l'échéance)	1,00 €

Les cartes de retrait

■ Carte ZEN	Gratuit
■ Carte Lion 7/7 PLUS	27,60 €

La carte de crédit

■ Carte Visa Solution Crédit Renouvelable	16,00 €
---	---------

Le Porte-Monnaie Électronique

■ Carte PME Moneo	8,00 €
-------------------	--------



Le Porte-Monnaie Électronique Moneo est inclus gratuitement dans les cartes Visa Infinite, Visa Premier, Visa Cléo, Inventive MasterCard, Inventive Maestro, LCL ISIC MasterCard, LCL ISIC Maestro.

Utilisation des cartes

Dans un pays de la Zone Euro (y compris France)

■ Retraits d'espèces (par opération)	
– Frais retrait DAB LCL	Gratuit
– Frais retrait DAB d'une autre banque	
– avec une carte Visa Infinite, Visa Premier ou Visa Solution Crédit Renouvelable	Gratuit
– avec une carte Visa Cléo, Inventive MasterCard, Inventive Maestro, LCL ISIC MasterCard, LCL ISIC Maestro, carte Indépendance, à partir du 4ème retrait par mois ou du 7ème retrait pour les détenteurs d'une Formule ZEN	1,00 €
– avec une carte Utilicarte, carte Lion 7/7 PLUS	1,00 €
– Au guichet des banques (hors guichet LCL) :	
– avec la carte Visa Infinite	3,30 €
– avec les autres cartes	4,50 €
■ Paiements (par opération)	Gratuit

Dans un pays hors zone euro *

■ Retraits d'espèces (par opération)	
– Frais retrait DAB	
– avec la carte Visa Infinite	2,20 €
– avec les autres cartes	3,00 €
– Au guichet des banques	
– avec la carte Visa Infinite	3,70 €
– avec les autres cartes	5,00 €
À la commission fixe ci-dessus s'ajoute une commission proportionnelle :	
– avec la carte Visa Infinite	2 % (minimum 0,80 €)
– avec les autres cartes	2,90 % (minimum 0,80 €)
■ Paiements (par opération)	
– avec la carte Visa Infinite	2 % (minimum 0,80 €)

– avec les autres cartes	2,90 % (minimum 0,80 €)
--------------------------	-------------------------

* L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.

Autres prestations cartes et services sécurisés internet

Le remplacement d'une carte

■ Remplacement d'une carte à votre demande (détérioration)	9,50 €
■ Changement de visuel d'une carte (hors personnalisation)	9,50 €
■ Envoi d'une carte en recommandé ou Chronopost suite à votre demande	2,10 € (frais postaux en plus)
■ Envoi d'une carte en urgence suite à votre demande (service uniquement accessible aux cartes Visa Premier)	50,00 € (frais postaux inclus)
■ Envoi systématique de la carte Visa Infinite sous 48 h (sans demande préalable de votre part)	Gratuit

Le renouvellement d'un code confidentiel

■ Demande d'un nouvel envoi de code confidentiel	
– Pour la carte Visa Infinite	Gratuit
– Pour les autres cartes	9,00 €
■ Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes (pour un même titulaire et sur un même compte)	Gratuit

La demande d'opposition

■ Opposition à la demande du titulaire de la carte	Gratuit
--	---------

Le service e-Carte Bleue

■ Service de paiement sur Internet inclus dans les cartes Visa Infinite, Visa Premier, Visa Cléo et Visa Solution Crédit Renouvelable (dans le cadre des services de gestion par Internet)	Gratuit
--	---------



Effectuez vos achats sur Internet en toute sécurité

Grâce à ce service, vous disposez d'un numéro de carte bancaire virtuel à usage unique !

Le service 3D Secure

- 3D Secure : une authentification pour sécuriser vos paiements sur internet
Toutes les cartes de paiements LCL disposent automatiquement de ce service.

Gratuit

Virements

Les frais de virements émis en euros (par opération)

	Internet	Agence
■ En faveur d'un compte LCL		
– Occasionnel	Gratuit	Gratuit
– Permanent	Gratuit	Gratuit
■ Virement occasionnel vers une autre banque en France virement SEPA* et virement européen*		
– avec RIB/IBAN + BIC	Gratuit ⁽¹⁾	3,90 €
– sans RIB/IBAN + BIC		12,90 €
■ Virement permanent vers une autre banque en France		
– avec RIB/IBAN+BIC (à l'unité)	Gratuit ⁽¹⁾	0,98 €
■ Virement en euros à l'exclusion du virement SEPA* et du virement européen*		consulter la rubrique « Opérations avec l'étranger »

Le compte de la banque du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvré (virement France et SEPA) après le débit de votre compte sous réserve de provision suffisante ainsi que de l'exactitude des coordonnées du bénéficiaire.

Les ordres de virement sont acceptés uniquement avec l'option de frais « Share » qui correspond à un partage des frais entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque.

⁽¹⁾ Avec souscription de l'option « Virements tiers » de LCL interactif.

Les virements reçus en euros

■ Virement reçu d'une autre banque en France, virement SEPA* et virement européen*	Gratuit
■ Virement reçu en euros à l'exclusion du virement SEPA* et du virement européen*	consulter la rubrique « Opérations avec l'étranger »

Votre compte est crédité à réception des fonds par la banque. En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

* Pays de l'Espace SEPA : les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède) auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

Virement européen : virement en euros émis ou reçu d'un pays de l'EEE (les 27 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) pour un montant ≤ 50 000 € entièrement automatisé avec coordonnées du bénéficiaire sous format IBAN+BIC.

Prélèvements / TIP

Les prélèvements National et SEPA⁽²⁾

■ Mise en place et gestion d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
■ Paiement d'avis de prélèvement, de TIP et de télé-règlement	Gratuit
■ Opposition/révocation (par acte)	Gratuit

⁽²⁾ Date de démarrage du prélèvement SEPA en France le 1/11/2010.

Chèques

■ Délivrance de votre chéquier en euros ⁽³⁾	Gratuit
■ Renouvellement automatique de votre chéquier	Gratuit
■ Frais d'envoi de votre chéquier à votre domicile en recommandé suite à votre demande	3,50 € (frais postaux en plus)
■ Remise de chèque	Gratuit
■ Paiement de chèque	Gratuit
■ Formule de chèque non normalisée	7,85 €
■ Délivrance d'un chèque de banque	10,90 €
■ Opposition (par acte et par an)	
– En agence	13,00 €
– Par Internet	11,00 €

⁽³⁾ Pour les chèquiers barrés, non endossables.



La date de valeur d'une remise de chèque est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

Opérations avec l'étranger

Les virements étrangers (hors virement SEPA* et virement européen*)

Les Frais de virements émis

■ Transfert en euro vers un pays situé hors zone SEPA* ou libellé en devise	
– commission proportionnelle 0,1196 % jusqu'à 80 000 €	(minimum 16,50 €)
– commission proportionnelle 0,0598 % au-dessus de 80 000 €	(minimum 16,50 €)
– Frais forfaitaires de correspondants à la charge de l'émetteur (variables selon le pays concerné)	nous consulter
– Retraitement d'un virement (information incomplète ou erronée)	12,90 €
– Commission de change en cas d'achat de devises	nous consulter

Les Frais de virements reçus

■ Rapatriement en euro d'un pays situé hors zone SEPA* ou libellé en devise	
– Commission forfaitaire	16,50 €
– Commission de change en cas d'achat de devises	nous consulter



Pour les opérations en devise d'un état membre de l'EEE*, le délai d'exécution ne peut excéder 4 jours ouvrables entre le débit de votre compte et le crédit de la banque du bénéficiaire.

Pour les opérations à destination d'un pays hors de l'EEE ou en devise non EEE, l'opération est réalisée dans les meilleurs délais.

En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et, dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

Les opérations peuvent être réalisées avec l'option de frais « Share » (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) mais également avec l'option de frais « Our » (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou « Ben » (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

* Pays de l'Espace SEPA : les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède) auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

Virement européen : virement en euros émis ou reçu d'un pays de l'EEE (les 27 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) pour un montant ≤ 50 000 € entièrement automatisé avec coordonnées du bénéficiaire sous format IBAN+BIC.

Les chèques

Chèques à l'étranger

■ Paiement de chèque au profit de l'étranger	
– Chèque tiré sur un compte en euros ou en devises ouvert en France ⁽⁴⁾ commission proportionnelle de 0,1794 %	(minimum 38,87 €/ maximum 63,00 €)
■ Délivrance d'un chèque de banque	20,00 €
■ Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit immédiat sauf bonne fin ⁽⁵⁾	
– Chèque en euros payable dans un pays de l'Union Économique et Monétaire* (UEM) ou chèque libellé dans la devise du pays dans lequel il est payable ⁽⁴⁾	commission proportionnelle de 0,1794 % (minimum 17,75 €/ maximum 56,00 €)

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 6 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

– Chèque en euros payable dans un pays hors de l'UEM*	commission proportionnelle de 0,1794 % (minimum 17,75 €/ maximum 56,00 €)
---	--

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 11 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

■ Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit après encaissement ⁽⁶⁾	commission proportionnelle de 0,1794 % (minimum 18,54 €/ maximum 100,00 €)
---	---

*Pays de l'Union Economique et Monétaire (UEM) ou zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Chypre et Malte.

⁽⁴⁾ En outre, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 13,50 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.

⁽⁵⁾ En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.

⁽⁶⁾ Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque.

Chèques de voyage en devises

■ Encaissement de chèque de voyage en devises	commission proportionnelle de 1,794 % (minimum 17,75 €/ maximum 56,00 €)
---	---

Chèques de voyage

■ Vente par LCL de chèque de voyage	
– Chèque de voyage en euros	commission proportionnelle de 2,30 % (minimum 6,00 €)
– Chèque de voyage en devises : cours quotidien de vente de la devise fiduciaire par LCL ⁽⁷⁾ ⁽⁸⁾	Disponible en agence
■ Achat par LCL de chèque de voyage	
– Chèque de voyage en euros	Gratuit
– Chèque de voyage en devises : cours quotidien d'achat de la devise fiduciaire par LCL ⁽⁷⁾ ⁽⁸⁾	Disponible en agence

⁽⁷⁾ Frais forfaitaires selon devise : nous consulter.

⁽⁸⁾ A compter du 1er Mars 2010 :

- frais forfaitaires de 3 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises.
- frais forfaitaires de 3 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

Le change manuel

■ Vente et achat de billets de banque étrangers par LCL	
– En devises : cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL ⁽⁷⁾ ⁽⁸⁾	Disponible en agence

⁽⁷⁾ Frais forfaitaires selon devise : nous consulter.

⁽⁸⁾ A compter du 1er Mars 2010 :

- frais forfaitaires de 3 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises.
- frais forfaitaires de 3 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

Offres Internationales Etudiantes

Les Offres Internationales Etudiantes permettent de bénéficier d'un tarif particulier sur certaines opérations réalisées à l'international ⁽¹⁾ ⁽²⁾.

Les offres internationales sont réservées aux étudiants et lycéens âgés de 16 ans minimum⁽¹⁾.

(Cotisation forfaitaire mensuelle)

■ Offre paiements et retraits par carte hors Union Européenne*	3,00 €
■ Offre virements internationaux hors zone SEPA**	3,00 €



Les offres internationales sont conclues pour une durée indéterminée et peuvent être activées/désactivées à tout moment ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Conditions générales disponibles en agence.

⁽²⁾ Seul le représentant légal est habilité à souscrire au nom et pour le compte du mineur

* Hors éventuels frais prélevés par LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL. Pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède.

** L'éventuelle commission de change restant à la charge du Client ainsi que les éventuels frais prélevés par LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL. Pays de la zone SEPA : les 27 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Formule ZEN Jeunes

(Abonnement mensuel)

Formule ZEN 12/18*

Pour tous les jeunes de 12 à 18 ans*

■ Abonnement mensuel	
– Formule ZEN 16/18 avec la carte LCL ISIC Maestro	1,50 €
– Formule ZEN 16/18 avec la carte Inventive Maestro	1,00 €
– Formule ZEN 12/15 avec la carte ZEN	Gratuit

Avec la Formule ZEN 12/18*, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

■ la cotisation de la carte Indépendance (20 % de réduction)	12,00 €
■ l'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"	
– Relevé quotidien	1,50 €
– Relevé bihebdomadaire	Gratuit
– Relevé hebdomadaire	Gratuit
– Alerte compte	1,50 €
■ l'assurance de vos moyens de paiement, clés et papiers "Sécurilion" ⁽¹⁾	6 mois gratuits la première année

* Seul le représentant légal est habilité à souscrire au nom et pour le compte du mineur.

⁽¹⁾ Si souscription simultanée à la Formule.

L'assurance Sécurilion est assurée par PACIFICA entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)

Offre LCL Initial

■ Abonnement mensuel	3,00 €
----------------------	--------

Pour ceux qui n'ont pas accès au service "chèque" ou pour ceux qui ne souhaitent pas y accéder pour maîtriser leur budget.

Cette offre comprend :

- Carte Utilicarte
- Mise en place et gestion de 2 virements permanents/mois en euros émis vers une autre banque en France avec RIB/BIC-IBAN
- LCL Avertis Alerte compte : pour être informé du suivi de votre compte par SMS
- LCL interactif services essentiels : pour gérer votre compte par Internet

Avec l'offre LCL Initial, vous bénéficiez de :

■ 50 % de réduction sur le prix de l'abonnement à LCL interactif option «Virements tiers»	
■ 6 mois de cotisations gratuites à Sécurilion (assurance des moyens de paiement, papiers et clés) en cas d'adhésion concomitante à l'offre LCL Initial. <i>Au-delà du 6ème mois, tarification standard applicable.</i>	
■ 50 % de réduction sur la mise en place et la gestion de virements permanents/mois supplémentaires en euros, émis vers une autre banque en France avec RIB/BIC-IBAN	
■ 50 % de réduction sur la délivrance d'un chèque de banque/mois	
■ 50 % de réduction sur les frais d'irrégularités et d'incidents de paiement suivants, plafonnés à 30 € par mois :	
– opérations refusées pour insuffisance de provision (autres que chèque) 50 % du montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de	10 € / opération
– commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (absence de signature, anomalie matérielle détectée lors du traitement d'un virement).	4,25 € / opération

Offres qui ne sont plus commercialisées

Parce que nos offres évoluent, certains services LCL ne sont plus commercialisés à ce jour. Attentifs à vous donner toutes les informations utiles au quotidien, nous vous proposons de retrouver ci-dessous les tarifs des offres dont vous bénéficiez peut-être encore.

Formule ZEN

■ Abonnement mensuel à la Formule ZEN ⁽¹⁾	4,85 €
--	--------

L'offre comprend :

- un découvert en compte pouvant aller jusqu'à 8 000 € et l'Assurance Découvert Autorisé ⁽⁸⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : Pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN sous la forme d'un découvert en compte de 1000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/01/2013 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au **Taux Annuel Effectif Global révisable de 17,55 %** (Taux débiteur variable de 16,45 %), le **montant total dû s'élève à 1 164,49 €** (dont 164,49 € d'intérêts, hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite).

Offre réservée aux particuliers détenteurs d'une Formule ZEN sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 8000 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 164,49 €. Conditions en vigueur au 01/01/2013 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat

Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, Rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878.

- **Sécurilion, l'assurance de vos moyens de paiement, clés et papiers** ⁽²⁾

- **LCL interactif services essentiels + options «Virements tiers» et «Bourse»** ⁽³⁾, pour gérer votre compte sur Internet

- **la Synthèse mensuelle de vos comptes, placements et encours de prêts**

Dans le cadre de votre autorisation de découvert, vous profitez d'une exonération partielle d'intérêts débiteurs : jusqu'à 8 €/trimestre.

Avec la Formule ZEN, vous bénéficiez de :

■ 20 % de réduction sur la cotisation mensuelle de votre carte ⁽¹⁾⁽⁴⁾	
- Carte Visa Infinite - débit immédiat ou différé	20,00 €

– Carte Visa Premier - débit immédiat ou différé	8,80 €
– Carte Visa Cléo - débit immédiat	2,66 €
– Carte Visa Cléo - débit différé	2,76 €
– Carte Inventive MasterCard - débit immédiat	2,66 €
– Carte Inventive MasterCard - débit différé	2,76 €
– Carte Inventive Maestro	1,84 €
– Carte Utilicarte	1,84 €
■ 20 % de réduction sur l'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS « LCL Avertis »⁽⁴⁾	
– Relevé quotidien	3,60 €
– Relevé bihebdomadaire	1,60 €
– Relevé hebdomadaire	0,80 €
– Alerte compte	2,80 €
■ 20 % de réduction sur l'assurance protégeant votre ordinateur⁽⁴⁾	
– e-Sécurilion (par an)	24,00 €
■ 50 % de réduction sur les frais d'opposition sur chèque, la délivrance de chèque de banque et la réédition de code confidentiel de votre carte	

⁽¹⁾ Le montant total prélevé au titre de votre Formule ZEN varie en fonction de la carte choisie. Si vous choisissez une carte dans le cadre d'une Formule ZEN, le montant de l'abonnement indiqué sur votre relevé inclura la cotisation mensuelle de la carte. Par exemple, si vous avez une Formule ZEN avec une carte Inventive Maestro, votre abonnement mensuel sera de : 4,85 € + 1,84 € soit 6,69 €. Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par LCL.

⁽²⁾ En cas de résiliation de la Formule l'assurance est automatiquement résiliée.

⁽³⁾ En cas de résiliation de la Formule, le service devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

⁽⁴⁾ Pour les clients déjà détenteurs d'un des produits bancaires constitutifs de la Formule (à savoir la carte bancaire et les assurances, LCL interactif accès abonné et LCL Avertis, le montant de la cotisation attaché au(x) dit(s) produit(s) et service(s) et déjà acquitté à ce titre lui sera remboursé par crédit en compte de dépôt au prorata de la période couverte par ces cotisations et restant à courir. Ce calcul est effectué à partir de la date de souscription du service en cause, jusqu'à la date de souscription de la Formule.

L'assurance Securilion est assurée par PACIFICA entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

L'assurance e-Sécurilion est assurée par Axa France IARD et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

Formule ZEN Etudiant

Pour tous les étudiants de 18 à 25 ans (certificat de scolarité ou carte d'étudiant à l'appui)

Cette offre comprend :

- une autorisation de découvert pouvant aller jusqu'à 400 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : Pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN Etudiant sous la forme d'un découvert en compte de 400 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/01/2013 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au **Taux Annuel Effectif Global révisable de 0 %** (Taux débiteur annuel révisable de 0 %), le **montant total dû s'élève à 400 €** (dont 0 € d'intérêts (prélèvement trimestriel), pas de frais de dossier, hors assurance facultative, hors coût de la Formule ZEN Etudiant). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite).

Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans détenteurs d'une Formule ZEN Etudiant sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 400 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/01/2013 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, Rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878.

- LCL interactif service essentiel + options «Virements tiers» et «Bourse»⁽³⁾, pour gérer votre compte sur Internet

■ Abonnement mensuel avec	
– Carte LCL ISIC MasterCard	2,00 €
– Carte LCL ISIC Maestro	1,50 €
– Carte Inventive MasterCard	1,50 €
– Carte Inventive Maestro	1,00 €

Avec la Formule ZEN Etudiant, vous ne payez pas d'intérêts débiteurs sur votre autorisation de découvert.

Avec la Formule ZEN Etudiant, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

■ L'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"	
– Relevé quotidien	1,50 €
– Relevé bihebdomadaire	0,70 €
– Relevé hebdomadaire	0,30 €
– Alerte compte	1,50 €
■ L'assurance de vos moyens de paiement, clés et papier "Sécurilion" ⁽⁶⁾	6 mois gratuits la première année

⁽⁵⁾ En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

⁽⁶⁾ Si souscription simultanée à la Formule.

L'assurance Sécurilion est assurée par PACIFICA entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et évènements garantis figurent au contrat.

Formule ZEN Spécial Partenariat

Pour tous les étudiants de 18 à 25 ans, des écoles partenaires LCL.
Pour savoir si votre école est partenaire, interrogez votre Conseiller.

Cette offre comprend :

- une autorisation de découvert pouvant aller jusqu'à 700 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : Pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN Spécial Partenariat sous la forme d'un découvert en compte de 700 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/01/2013 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au **Taux Annuel Effectif Global révisable de 0 %** (Taux débiteur annuel révisable de 0 %), le **montant total dû s'élève à 700 €** (dont 0 € d'intérêts (prélèvement trimestriel), pas de frais de dossier, hors assurance facultative, hors coût de la Formule ZEN Spécial Partenariat). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite).

Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans inscrits dans les écoles partenaires de LCL (voir en agence) et détenteurs d'une Formule ZEN Spécial Partenariat sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 700 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/01/2013 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, Rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878.

- **LCL interactif service essentiel + options «Virements tiers» et «Bourse»⁽⁵⁾, pour gérer votre compte sur Internet**

- **LCL Avertis, pour suivre votre compte par SMS.**

■ Abonnement mensuel avec	
– Carte LCL ISIC MasterCard	2,00 €
– Carte Inventive MasterCard	1,50 €

Avec la Formule ZEN Spécial Partenariat, vous ne payez pas d'Intérêts débiteurs sur votre autorisation de découvert.

Avec la Formule ZEN Spécial Partenariat, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur

■ L'assurance de vos moyens de paiement, clés et papier "Sécurilion" ⁽⁶⁾	6 mois gratuits la première année
---	--------------------------------------

⁽⁵⁾ En cas de résiliation de la Formule, le service devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

⁽⁶⁾ Si souscription simultanée à la Formule.

Formule FACILITÉ

Cette formule comprend le Service Épargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽⁸⁾ option 3 mois et une Autorisation de découvert⁽⁷⁾.

■ Abonnement mensuel avec carte Utilicarte	4,60 €
■ Avec l'Assurance Revenus option 12 mois	supplément 1,50 €

Formule TRANQUILLITÉ

Cette formule comprend le Service Épargne Passerelle, l'Assurance Revenus option 3 mois⁽⁸⁾, une Autorisation de découvert⁽⁷⁾, « la Synthèse » et Sécurilion.

■ Abonnement mensuel avec carte Visa Cléo	
– Débit immédiat	7,95 €
– Débit différé	8,65 €
■ Avec l'Assurance Revenus option 12 mois	supplément 1,50 €
■ Avec Sécurilion Famille	supplément 1,00 €

Formule SÉRÉNITÉ

Cette formule comprend le Service Épargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽⁸⁾ option 6 mois, une Autorisation de découvert⁽⁷⁾, « la Synthèse » et Sécurilion.

■ Abonnement mensuel avec :	
– Carte Visa Premier	14,95 €
– Carte Visa Infinite	29,65 €
■ Avec l'Assurance Revenus option 12 mois	supplément 1,00 €
■ Avec Sécurilion Famille	supplément 1,00 €

⁽⁷⁾ L'autorisation de découvert prendra la forme d'une facilité de caisse ou la forme d'un crédit par découvert en compte faisant l'objet d'une offre préalable de crédit – après étude et sous réserve d'acceptation du dossier.

⁽⁸⁾ En cas de résiliation de la formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

IRRÉGULARITES ET INCIDENTS

Commission d'intervention

■ Commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (absence de signature, insuffisance de provision ⁽¹⁾ ou anomalie matérielle détectée lors du traitement d'un virement)	
– Par opération (maximum : 20 par mois)	8,50 €
– Envoi d'un courrier simple	3,12 € (frais postaux en plus)
– Envoi d'un courrier recommandé	8,22 € (frais postaux en plus)

⁽¹⁾ Sauf pour les opérations ayant fait l'objet d'un rejet pour insuffisance de provision.

Opérations particulières

■ Frais saisie-attribution, avis à tiers détenteur, blocage de compte ou de coffre	106,00 €
■ Frais opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public avec un maximum de 106,00 €

Incidents de paiement

■ Frais pour l'émission de chèque sans provision	
– Lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	12,50 €
– Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
– Chèque ≤ à 50 €	30,00 €
– Chèque > à 50 €	50,00 €
Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la constitution de provision bloquée affectée, la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France, les frais postaux.	

■ Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé	
– Pour un motif autre que « sans provision » à l'exclusion des chèques payables à l'étranger	15,50 €
■ Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire	27,00 €
■ Les opérations refusées pour insuffisance de provision (autres que chèque)	
– Par valeur rejetée : Montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de	20,00 € ⁽²⁾
<p>Lorsque plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées par la banque, le payeur peut demander le remboursement des frais perçus au titre de ces incidents au-delà du montant facturé pour le premier rejet. La preuve que ces demandes de paiement concernent la même opération de paiement est apportée par le payeur par tout moyen.</p>	
■ Inscription au fichier Banque de France avec blocage par la banque de la carte pour usage abusif (hors carte Indépendance ou Cadeau)	32,00 €

⁽²⁾ Comprenant la commission d'intervention relative aux opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement de compte et nécessitant un traitement particulier

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts

■ Le découvert non convenu ou dépassement	
■ Taux d'intérêt débiteur	
– variable et indexé sur le taux usure ⁽¹⁾	
Exemple à la date du 01/01/2013 :	
– de 18,13 % pour un dépassement <= à 3 000 €	
– de 15,25 % pour un dépassement > à 3 000 € et <= à 6 000 €	
– de 11,49 % pour un dépassement > à 6 000 €	
– Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	1,00 €
■ Taux Annuel Effectif Global	
– fixé dans la limite du taux d'usure ⁽¹⁾	
Exemple à la date du 01/01/2013 :	
Pour un dépassement d'un montant de 1 500 € au taux d'intérêt de 18.13 % l'an sur une durée de 365 jours, le TAEG applicable est de 19.88 % (soit un taux journalier de 0.0544 %)	
■ L'autorisation de découvert	
– Taux Annuel Effectif Global maximal : plafond du taux réglementaire ⁽¹⁾ minoré de 1 à 9 % selon l'autorisation du découvert	nous consulter
– Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	1,00 €
– Frais de mise en place ou de renouvellement	Gratuit
– Assurance Découvert Autorisé facultative (Assurance Décès accidentel)	0,80 €/mois

⁽¹⁾ Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie « Découvert en compte aux particuliers », publié trimestriellement au Journal Officiel.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : Pour un crédit prenant la forme d'un découvert en compte de 1 000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/01/2013 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au **Taux Annuel Effectif Global révisable de 18,50 %** (Taux débiteur variable de 17,29 %), le **montant total dû s'élève à 1 172,90 €** (dont 172.90 € d'intérêts, hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite).

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité (voir conditions en agence) ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 172.90 €. Conditions en vigueur au 01/01/2013 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

Prêteur : Crédit Lyonnais SA – 18, Rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878

Crédits à la consommation

Le crédit renouvelable

■ Solution Crédit Renouvelable	
– Taux	nous consulter
– Frais de dossier	Gratuit
– Assurance Crédit Renouvelable	
– Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail	0,30 %/mois du capital restant dû
– Formule Décès/ Perte totale et irréversible d'autonomie/ Incapacité de travail/ Perte d'emploi	0,50 %/ mois du capital restant dû

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : Pour une utilisation totale, en une fois et sans réutilisation de votre crédit renouvelable (d'une durée d'un an renouvelable) de 3 000 € faite le 05/02/2013, avec une mensualité le 5 du mois et une durée de remboursement de 29 mois. Au **Taux Annuel Effectif Global révisable de 16,68 %** (taux débiteur annuel révisable de 15,53 %), vous remboursez, **28 échéances de 126 € et une dernière ajustée de 78,84 €** (échéances hors assurance) soit un **montant total dû de 3 606,84 €** (dont 606,84 € d'intérêts, hors assurance, pas de frais de dossier). L'assurance du crédit renouvelable est facultative. Son coût s'élève à 9 € maximum par mois et sera compris dans votre échéance de remboursement du crédit si vous y souscrivez.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. Le coût total du crédit dépend du montant et de la durée d'utilisation du crédit. Conditions en vigueur au 01/01/2013, susceptibles de variations. Prêteur : Crédit Lyonnais SA – 18, Rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878

L'Assurance Crédit Renouvelable est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Le coût de l'assurance est calculé en fonction du capital restant dû. Le coût repris ici est calculé sur la base de la garantie Décès/ Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité de travail pour un emprunteur seul. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause. La souscription à l'assurance Crédit Renouvelable ne modifie pas le montant de l'échéance mais augmente le coût total du crédit et peut allonger sa durée.

Le prêt personnel

Les frais de dossier et le TAEG sont indiqués sur le contrat de crédit.

■ Prêt personnel Solution Conso	
– Taux	nous consulter
– Frais de dossier	1 % du montant emprunté (minimum : 60,00 €/maximum : 150,00 €)
– Assurance Emprunteur Conso (garanties Décès/ Perte totale et Irréversible d'autonomie/ Arrêt de Travail)	0,72 %/an du capital emprunté

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : Pour un prêt personnel de 10 000 €, d'une durée de 60 mois. Au **Taux Annuel Effectif Global fixe de 8,05 %** (taux débiteur fixe de 7,35 %), vous remboursez **60 échéances de 201,65 €** soit un **montant total dû de 12 099,00 €** (dont 1 999,00 € d'intérêts, hors assurance, 100 € de frais de dossier). Les frais de dossier seront inclus dans la première échéance de votre prêt. L'assurance emprunteur est facultative. Son coût standard est de 6 € par mois et sera compris dans votre échéance de remboursement du crédit si vous y souscrivez.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier pour un prêt personnel jusqu'à 60.000 € et d'une durée comprise entre 49 et 60 mois. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 01/01/2013 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

L'Assurance Emprunteur Conso est assurée par CACI Vie et CACI non vie. Coût de l'assurance calculé sur la base d'une garantie Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause.

Prêteur : Crédit Lyonnais SA – 18, Rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878.

Crédits immobiliers

Une gamme complète de prêts pour un financement sur mesure de votre projet immobilier.

Les Solutions Projet Immo

■ Prêt à taux fixe	nous consulter
Durée : de 2 à 25 ans (durée de 2 à 30 ans pour les emprunteurs de moins de 36 ans)	
– Frais de dossier	1,20 % du montant emprunté (minimum 400,00 €/ maximum 1 000,00 €)
<p>LCL s'engage à vous donner un accord de principe en 2 jours et à vous envoyer des offres de prêts immobiliers en 2 semaines, sinon nous vous remboursons 200 €⁽³⁾.</p> <p>⁽³⁾ Soumis à conditions, consultez votre conseiller en agence</p>	
■ Prêt à taux révisable	nous consulter
Durée : de 3 à 25 ans (durée de 3 à 30 ans pour les emprunteurs de moins de 36 ans)	
Taux fixe pendant deux ans puis révisé à chaque date anniversaire.	
Sécurité 1 : variation du taux plafonnée à plus ou moins 1 point par rapport au taux de départ.	
Sécurité 2 : variation du taux plafonnée à plus ou moins 2 points par rapport au taux de départ.	
– Frais de dossier	1,20 % du montant emprunté (minimum 400,00 €/ maximum 1 000,00 €)
■ Prêt relais	nous consulter
Durée : jusqu'à 2 ans	
– Frais de dossier	Gratuit

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Les prêts aidés par l'État

■ Prêt à taux zéro +

[nous consulter](#)

Ce prêt est remboursable sans intérêt sur une durée plus ou moins longue, en fonction de votre niveau de revenus. Subventionné par le Ministère du Logement, il peut financer pour partie l'acquisition ou la construction de votre première résidence principale.

– Frais de dossier

Gratuit

■ Eco-Prêt à 0 %

[nous consulter](#)

Ce prêt est accessible à tout propriétaire sans condition de ressources. Remboursable sans intérêt, il permet de financer des travaux d'économie d'énergie dans la résidence principale de l'emprunteur ou de son locataire.

– Frais de dossier

Gratuit

■ Prêt Epargne Logement

[faire une simulation](#)

Accessible après une phase d'épargne sous forme de CEL ou de PEL.
Le montant du prêt et le taux appliqué sont déterminés en fonction des intérêts cumulés.

– Frais de dossier

Gratuit

■ Prêt Conventionné, Prêt à l'Accession Sociale (PAS)

Ces prêts réglementés peuvent ouvrir droit au versement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)

– Frais de dossier

1,20 % du montant
emprunté

(minimum 400,00 €/
maximum prêt conventionné : 1000,00 €
maximum PAS : 500,00 €)

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Les frais spécifiques

■ Frais d'études en cas de construction de maison individuelle	
– Coût de l'opération inférieur ou égal à 600 000 €	295,00 € (*)
– Coût de l'opération supérieur à 600 000 €	nous consulter

Dans le cadre d'une construction de maison individuelle, ces frais d'études s'ajoutent aux frais de dossier des prêts contractés.

■ Frais de mainlevée de garantie immobilière	100,00 €
■ Frais de renégociation	1 % du capital renégocié (minimum 400,00 €/maximum 1 000,00 €)



Besoins d'infos sur les taux de l'usure ?

Une notice d'information est à votre disposition en agence. N'hésitez pas à la demander à votre conseiller.

(*) tarif applicable à compter du 3/04/2012.

Assurances liées aux Crédits immobiliers

■ Assurance Emprunteur Immo (garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail)

■ Pour un prêt amortissable (en % annuel du capital emprunté)

Age de l'emprunteur à l'adhésion	Durée		
	≤ 7 ans	> 7 et ≤ 15 ans	> 15 ans
– moins de 30 ans	0,20 %	0,20 %	0,22 %
– de 30 ans à 35 ans	0,24 %	0,24 %	0,27 %
– de 36 ans à 45 ans	0,32 %	0,32 %	0,43 %
– de 46 ans à 59 ans	0,52 %	0,64 %	0,66 %
– de 60 ans à 69 ans	1,15 %	1,15 %	

■ Pour un prêt relais (en % annuel du capital emprunté)

Âge de l'emprunteur à l'adhésion	Toutes durées
- moins de 30 ans	0,24 %
- de 30 ans à 35 ans	0,28 %
- de 36 ans à 45 ans	0,32 %
- de 46 ans à 59 ans	0,40 %
- de 60 ans à 69 ans	0,55 %

■ Pour un prêt in fine (en % annuel du capital emprunté)

Âge de l'emprunteur à l'adhésion	Durée	
	≤ 10 ans	> 10 ans et ≤ 15 ans
– moins de 56 ans	0,59 %	0,69 %

■ Option Assurance Perte d'emploi (en % annuel du capital emprunté)

– Indemnisation à hauteur de 50 % de la mensualité (maximum 1 200 €/mois)	0,30 %
– Indemnisation à hauteur de 75 % de la mensualité (maximum 1 800 €/mois)	0,45 %



Le tarif de l'assurance proposé lors de la souscription est garanti sur toute la durée du prêt et n'évolue donc pas en fonction de votre âge.

Les investisseurs locatifs peuvent choisir entre la formule « Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail » du contrat Assurance Emprunteur Immo détaillée ci-dessus et la formule ci-après.

Les non résidents peuvent souscrire uniquement la formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie ci-après.

■ Assurance Emprunteur Immo ⁽⁴⁾ (garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie)		
■ Pour un prêt amortissable (en % annuel du capital emprunté)		
Âge de l'emprunteur à l'adhésion	Toutes durées	
– moins de 30 ans	0,20 %	
– de 30 ans à 35 ans	0,20 %	
– de 36 ans à 45 ans	0,25 %	
– de 46 ans à 59 ans	0,35 %	
– de 60 ans à 69 ans	0,65 %	
■ Pour un prêt relais (en % annuel du capital emprunté)		
Âge de l'emprunteur à l'adhésion	Toutes durées	
– moins de 30 ans	0,20 %	
– de 30 ans à 35 ans	0,24 %	
– de 36 ans à 45 ans	0,26 %	
– de 46 ans à 59 ans	0,28 %	
– de 60 ans à 69 ans	0,40 %	
■ Pour un prêt in fine (en % annuel du capital emprunté)		
	Durée	
Âge de l'emprunteur à l'adhésion	≤ 10 ans	> 10 ans et ≤ 15 ans
– moins de 56 ans	0,50 %	0,58 %

⁽⁴⁾ Formule réservée aux investisseurs locatifs et aux non résidents.



Le tarif de l'assurance proposé lors de la souscription est garanti sur toute la durée du prêt et n'évolue donc pas en fonction de votre âge.

L'Assurance Emprunteur Immo est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Tarifs hors surprimes éventuelles pour raisons médicales. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause.

Caution

■ Délivrance de caution	
– Commission fixe	
– acte simple standard	53,00 €
– acte complexe non standard	125,00 €
Cette commission est prélevée lors de la délivrance de l'acte.	
– Commission proportionnelle au montant de la caution	1 % l'an
Cette commission, prélevée trimestriellement, correspond aux frais de gestion de la caution et s'ajoute à la commission fixe.	

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

L'épargne bancaire LCL vous propose de nombreuses solutions d'épargne pour faire fructifier votre capital et vous aider à préparer l'avenir dans les meilleures conditions. Adaptées à chacun de vos projets, les solutions LCL vous permettent d'épargner en toute sérénité.

Les solutions pour rémunérer votre épargne disponible

Livret de Développement Durable

Livret A

Livret Cerise

Compte Sur Livret

Livret Jeune

Livret Zébulon

Livret d'Épargne Populaire

Pour plus de renseignements, [nous consulter](#)

La solution pour épargner sans déséquilibrer votre budget

Service Épargne Passerelle (par an)

13,00 €

Pour les détenteurs de Livret A : Passerelle est gratuit, même si le compte bénéficiaire est un autre compte (Zébulon, Livret jeune, LDD, CEL..).

Ce service vous permet de virer automatiquement un excédent de votre compte de dépôt sur votre compte épargne (Livret Jeune, Livret de Développement Durable...).

Vous choisissez le montant, la date du virement et fixez un seuil de déclenchement : si le solde de votre compte de dépôt est inférieur au seuil fixé à la date que vous avez choisie, le virement n'est pas effectué. Pratique pour équilibrer votre budget !

La solution pour épargner sans y penser

Option System' Épargne*

Gratuit

* Conditions dans les conditions générales de la carte en cause.

À chaque achat réglé en euro par carte, votre compte est débité de la somme arrondie à l'euro supérieur et aux cinq euros supérieurs. La différence est versée sur le compte d'épargne LCL de votre choix (LDD, Livret A, Livret Cerise, CSL, Livret Zébulon).

Les solutions pour devenir propriétaire

■ Plan d'Épargne Logement	
■ Compte d'Épargne Logement	

Pour plus de renseignements, [nous consulter](#)

Les solutions pour préparer votre retraite

■ Plan d'Épargne Retraite Populaire	faire une simulation
-------------------------------------	--------------------------------------

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Le transfert d'un compte épargne dans autre établissement

■ Compte d'Épargne Logement	69,71 €
■ Plan d'Épargne Logement	69,71 €
■ Plan d'Épargne Populaire ⁽¹⁾	77,52 €

⁽¹⁾ Ce produit n'est plus commercialisé

Placements financiers

Service « Bourse Expert »

Vous êtes actif en Bourse. Avec « Bourse Expert », gérez votre portefeuille boursier sur Internet avec de véritables outils de salle de marché.

Les ordres de Bourse en France « Bourse Expert »

	Ordre réalisé via Internet option « Bourse Expert » ⁽²⁾
Commission fixe par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché* :	
■ sur la tranche inférieure à 1 500 €	8 €
■ sur la tranche comprise entre 1 500 € et 7 700 €	14 €
■ sur la tranche supérieure à 7 700 €	4 € + 0,12 % ⁽³⁾
Commission pour transmission d'ordre non exécuté	Gratuit
Commission supplémentaire pour un Ordre avec Service de Règlement et livraison Différé ⁽⁴⁾ (OSRD)	
■ Commission de règlement différé (à l'achat ou à la vente)	0,022 % par jour

* Depuis janvier 2010, les frais de marché ne sont plus inclus dans la commission fixe par ordre exécuté. Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes. Les frais de marché varient en fonction de la plate-forme d'exécution. Dans le cas d'une internalisation d'un ordre, il n'y a pas de frais de marché.

Les ordres de Bourse à l'étranger « Bourse Expert »

	Ordre réalisé via Internet option « Bourse Expert » ⁽²⁾
Commission proportionnelle par ordre exécuté (courtage compris et impôt de bourse non compris)	0,55 %
■ Minimum de perception	16 €
Commission pour transmission d'ordre non exécuté	Gratuit

Warrants, Certificats, Bons et Droits « Bourse Expert »

	Ordre réalisé via Internet option « Bourse Expert » ⁽²⁾
Commission fixe par ordre exécuté (courtage compris)	8 €

⁽²⁾ Avec souscription à l'option « Bourse Expert » de LCL interactif : service avec abonnement.

⁽³⁾ Commission proportionnelle appliquée à partir du premier euro investi.

⁽⁴⁾ Cette commission est susceptible d'évoluer en fonction des conditions du marché.

La souscription d'actions ou de parts de SICAV et de FCP non domiciliés chez LCL

■ Perception par souscription	20,00 €
-------------------------------	---------

Les droits de garde « Bourse Expert »

De nombreux éléments entrent en compte dans le calcul des droits de garde des valeurs, notamment : le lieu de conservation (France ou étranger), la forme des titres (au porteur ou nominatifs)...

Les pourcentages sont appliqués sur l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année antérieure ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.	
■ Valeurs en dépôt en France et à l'étranger	0,12 %
■ Particularités	
– Minimum de perception par compte	15,00 €
– Valeurs émises par LCL	Gratuit
– Droits de souscription et d'attribution	Gratuit

– SICAV et FCP LCL	Gratuit
--------------------	---------



Vous bénéficiez de 40 % de réduction par compte sur la partie des droits de garde supérieure à 315 €.

Le compte titres ou PEA « Bourse Expert »

■ Commission de tenue de tout compte détenant des valeurs mobilières ⁽⁵⁾ au 31 décembre de l'année antérieure	Gratuit
--	---------

Le Service Information plus-values

■ Suivi annuel	Gratuit
----------------	---------

Le transfert de titres dans un autre établissement

■ Transfert de votre PEA	67,00 € (transfert de titres non inclus)
■ Transfert de titres	
– Dossiers déposés en France (par ligne) avec un minimum de 50,00 € par compte	9,00 €
– Dossiers déposés à l'étranger (par ligne)	40,00 €

⁽⁵⁾ La liste des titres et des OPCVM exonérés est à disposition dans les agences.

Les autres services titres

Constituer un portefeuille de titres, valoriser vos placements financiers, profiter du dynamisme de la Bourse... quels que soient vos objectifs, LCL vous accompagne pour optimiser votre patrimoine.

Les tarifs indiqués concernent les transactions sur les actions, les obligations, les bons et les droits. La facturation des ordres de bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et de son mode de transmission (Internet, agence...).

Les ordres de Bourse en France

Commission par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché* :	Ordre réalisé par un conseiller en agence	Ordre réalisé via Internet ⁽⁶⁾ hors « Bourse Expert »
■ Commission proportionnelle jusqu'à 10 000 €	1,40 %	0,44 %
■ Commission proportionnelle sur la tranche supérieure à 10 000 €	1,10 %	0,34 %
■ Minimum de perception	14,00 €	9,00 €
■ Commission fixe	5,00 €	Gratuit
■ Commission pour transmission d'ordre non exécuté	4,00 €	Gratuit

* Depuis janvier 2010, les frais de marché ne sont plus inclus dans la commission fixe par ordre exécuté. Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes. Les frais de marché varient en fonction de la plate-forme d'exécution. Dans le cas d'une internalisation d'un ordre, il n'y a pas de frais de marché.



Pour les obligations LCL, vous bénéficiez de 20 % de réduction sur les commissions d'achats et de ventes. Ces réductions ne sont pas cumulables.

⁽⁶⁾ Avec souscription à l'option « Bourse » de LCL interactif : service avec abonnement.

Les ordres de Bourse à l'étranger

Commission par ordre exécuté (courtage compris et impôt de bourse non compris) :	Ordre réalisé par un conseiller en agence	Ordre réalisé via Internet ⁽⁶⁾ hors « Bourse Expert »
■ Commission proportionnelle jusqu'à 10 000 €	1,60 %	1 %
■ Commission proportionnelle sur la tranche supérieure à 10 000 €	1,30 %	1 %
■ Minimum de perception	45,00 €	40,00 €

■ Commission fixe	20,00 €	15,00 €
■ Commission pour transmission d'ordre non exécuté	Gratuit	Gratuit

⁽⁶⁾ Avec souscription à l'option « Bourse » de LCL interactif : service avec abonnement

La souscription d'actions ou de parts de SICAV et de FCP non domiciliés chez LCL

■ Perception par souscription	20,00 €
-------------------------------	---------

Les droits de garde

De nombreux éléments entrent en compte dans le calcul des droits de garde des valeurs, notamment : le lieu de conservation (France ou étranger), la forme des titres (au porteur ou nominatifs)...

Les pourcentages sont appliqués sur l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année antérieure ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.	
■ Valeurs en dépôt en France	
– Titres en EUROCLEAR au porteur	0,25 %
– Titres nominatifs ou hors EUROCLEAR	0,40 %
– Or, autres valeurs	0,77 %
■ Valeurs en dépôt à l'étranger	0,77 %
■ Particularités	
– Minima de perception par ligne	
– titres cotés ou évalués	5,30 €
– titres non cotés et non évalués	10,00 €
– Minimum de perception par compte	15,00 €
– Valeurs émises par LCL	Gratuit
– Droits de souscription et d'attribution	Gratuit
– SICAV et FCP LCL	Gratuit



Vous bénéficiez de 40 % de réduction par compte sur la partie des droits de garde supérieure à 315 €.

Le compte titres ou PEA

■ Commission de tenue de tout compte détenant des valeurs mobilières ⁽⁷⁾ au 31 décembre de l'année antérieure	20,00 € (par an, droits de garde non inclus)
--	---

⁽⁷⁾ La liste des titres et des OPCVM exonérés est à disposition dans les agences.

Le Service Information plus-values

■ Suivi annuel	Gratuit
----------------	---------



Un outil pour gérer plus facilement votre fiscalité

Grâce au Service Information plus-value, vous disposez d'une synthèse des ordres de bourse effectués au 31 décembre de l'année précédente.

Très utile, ce document vous renseigne sur la fiscalité des plus-values réalisées.

Le transfert de titres dans un autre établissement

■ Transfert de votre PEA	67,00 € (transfert de titres non inclus)
■ Transfert de titres	
– Dossiers déposés en France (par ligne) avec un minimum de 50,00 € par compte	9,00 €
– Dossiers déposés à l'étranger (par ligne)	40,00 €

La négociation de l'or

■ Commission par ordre exécuté ⁽⁸⁾	
– Commission proportionnelle	2,5 %
– Minimum de perception	30,00 €

⁽⁸⁾ Taxe spécifique sur les ventes d'or, en plus : 8 % depuis le 01/07/2006.

La gestion sous mandat

Si vous souhaitez nous confier la gestion de votre portefeuille, LCL met à votre disposition une équipe de gestionnaires dédiés, experts des marchés financiers pour construire, structurer et gérer vos investissements.

Vous bénéficiez d'une stratégie d'investissement personnalisée et d'un suivi permanent.

Mandat LCL

Vous avez le choix entre 3 modes de tarification

■ La commission de gestion "tout compris"

Cette commission comprend chaque année :

– une commission fixe de	210 € TTC
– une commission proportionnelle de	1,5 % des avoirs gérés

Les opérations d'arbitrage sur le portefeuille géré ne subissent pas de droit d'entrée ou de sortie sur les OPCVM (OPCVM de la gamme LCL) à l'exclusion des droits acquis aux fonds. Aucun droit de garde sur les titres en direct éventuellement détenus au 31 décembre de chaque année n'est appliqué.

■ La commission de "partage de performance"

Elle est calculée en fonction de l'évolution annuelle du portefeuille confié et est assortie d'un minimum de perception égal à 50 % du montant de la commission de gestion classique telle que définie ci-dessous.

Le calcul de la commission de partage de performance est effectué au 31 décembre de chaque année ou à la date de résiliation du mandat de gestion.

Cette tarification est proposée uniquement pour les orientations Équilibre 60, Dynamique 80 et Offensif 100.

Taux de partage de performance (TTC) :

– orientation Dynamique 80 ou Offensif 100	15 %
– orientation Équilibre 60	12 %

Au cours d'une période (soit l'année civile), le compte du client sera prélevé trimestriellement à hauteur de 50 % du montant de la commission de gestion classique en vigueur au jour de chaque perception. Ces perceptions trimestrielles constituent des avances non remboursables sur le montant de la commission de partage de la performance. Elles viennent en déduction du montant de la commission de partage de performance pour le cas où la performance du portefeuille telle que calculée ci-dessus soit supérieure à la totalité des avances déjà perçues.

■ La commission de gestion "classique"

Cette commission comprend chaque année :

– une commission fixe de	210 € TTC
– une commission proportionnelle de	0,42 % des avoirs gérés

Cette commission est indépendante des frais de courtages et des frais liés aux comptes titres et PEA dont les conditions sont reprises dans le Guide tarifaire des principales opérations, Clientèle des particuliers.



Une gestion flexible pour des profils d'investisseurs variés :

En fonction de votre profil d'investisseur, 4 orientations de gestion sont proposées : Prudent 20, Équilibre 60, Dynamique 80 ou Offensif 100.

Afin d'être réactif aux variations de marchés à la hausse comme à la baisse, le gestionnaire de votre portefeuille adaptera le niveau des actions tout en respectant votre profil de risque.

PLUS de services pour un suivi régulier :

- L'accès direct à nos gestionnaires de portefeuille : vous pouvez les joindre gratuitement au Pôle Expertise Mandat pour toutes informations complémentaires sur les marchés financiers et l'évolution de votre portefeuille
 - Un Rapport de gestion trimestriel personnalisé
 - La Lettre de La gestion sous mandat envoyée mensuellement par mail
-

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Une sélection d'assurances qui vous simplifie la vie

(Cotisation annuelle)

Vie quotidienne

■ Les assurances de vos moyens de paiement, papiers et clés		
– Sécurilion		28,80 €
– Sécurilion Famille		43,20 €
■ L'assurance de vos appareils numériques portables		
Un seul contrat pour protéger tous vos appareils nomades contre le vol et le bris accidentel (Appareil photos numérique, téléphone mobile, ordinateur portable, console de jeux, baladeur numérique...)		
■ Assurance Tous Portables		
– Formule complète		102,00 €
– Formule hors ordinateur portable		66,00 €
 Produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte		
■ L'assurance qui couvre vos achats à distance et protège votre ordinateur		
– e-Sécurilion		30,00 €
■ L'assurance qui permet de se défendre pour la plupart des litiges de la vie quotidienne		
– L'assurance Protection Juridique		Voir tarif en agence

Assurance de Personnes

■ Les assurances qui procurent un capital		
■ Capital MultiComptes : un contrat pour protéger l'ensemble de vos comptes (hors assurance vie et titres)		
– Individuel		19,20 €
– Famille		31,20 €
Quels que soient vos avoirs globaux moyens, une indemnité minimum de 6 000 € par assuré sera versée à vos proches (maximum de 120 000 € par assuré).		
■ Assurance Découvert Autorisé		 9,60 €
Quel que soit le solde de votre compte, un capital en cas de décès correspondant au montant de l'autorisation de découvert enregistré à la veille du jour du décès sera versé à vos bénéficiaires, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 8 000 €.		
 Produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte		
■ L'assurance qui maintient votre niveau de vie en cas d'accident ⁽¹⁾ (cotisation mensuelle)		
■ Garantie des Accidents de la Vie		tarif variable en fonction de la situation familiale
■ L'assurance qui permet de sécuriser vos revenus		
■ Assurance Maintien de Salaire		tarif variable en fonction de votre niveau de salaire
– Formule Salariés du secteur privé – Formule Fonctionnaires		
■ L'assurance qui complète les remboursements de la Sécurité Sociale		
■ Assurance Complémentaire Santé		tarif variable en fonction de votre situation personnelle, du nombre d'assurés et de la formule choisie

■ L'assurance qui facilite votre quotidien en cas de perte d'autonomie	
■ Garantie dépendance	tarif variable en fonction de votre situation personnelle et du niveau de prestation souhaité
■ L'assurance qui vous aide à prévoir et financer vos obsèques	
■ Garantie obsèques	tarif en fonction de votre âge et des prestations souhaitées
■ Les contrats d'assurance décès qui prévoient le versement d'un capital à vos proches	
■ Prévilion et Prévilion Prestige	Tarif variable en fonction de votre situation personnelle et du montant garanti

⁽¹⁾ Dans la limite du plafond des garanties.

Assurance de Biens

■ Assurance Habitation	tarif en fonction du type de bien et des options choisies
■ Assurance Automobile	tarif variable en fonction du niveau de couverture

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Les contrats Assurance Automobile, Assurance Habitation, Complémentaire Santé, Capital MultiComptes, Assurance Tous Portables, Assurance Découvert Autorisé et les contrats Sécurilion, Sécurilion Famille et Garantie des Accidents de la Vie et Assurance Protection Juridique LCL sont assurés par PACIFICA. Le contrat e-Sécurilion est assuré par AXA France IARD, entreprise régie par le code des assurances. Les contrats Previlion, Previlion Prestige, Financement Obsèques sont assurés par Predica. Le contrat Cosy Prévoyance est souscrit auprès de Predica et d'Europ Assistance France. Le contrat Cosy Assistance est souscrit auprès d'Europ Assistance France. Le contrat Assistance Obsèques est géré par Préviséo Obsèques et Mondial Assistance France, agissant au nom et pour le compte de Fragonard Assurances. Pacifica, Predica, Europ Assistance France, Mondial Assistance France, Fragonard Assurances sont des entreprises régies par le code des assurances.

L'Assurance Maintien de Salaire est composée d'un contrat collectif d'assurance souscrit auprès de CACI Non vie et d'une convention d'assistance conclue auprès de Mondial Assistance France pour le compte de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

Assurances qui ne sont plus commercialisées

Les assurances qui protègent vos proches en cas de décès accidentel

(Cotisation annuelle)

■ Les assurances qui procurent un capital	
Vous assurez à vos proches, en cas de décès accidentel, le versement d'une indemnité égale au solde de votre compte assuré à la veille du décès, dans la limite des montants indiqués dans la notice d'information.	
– Assurance Comptes Parrainés	
– Compte de dépôts, Compte sur Livret, CEL, Livret Cerise	11,00 €
– LDD, Livret Jeune, LEP	7,00 €
– Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA	21,00 €
– PREVIPEP Lion PEP Modulable	31,48 €
■ L'assurance qui procure des revenus	
– Assurance Revenus	
– option 3 mois de revenus	15,62 €
– option 6 mois de revenus	19,00 €
– option 12 mois de revenus	31,48 €

Assurance Comptes Parrainés, Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA, PREVIPEP et Assurance Revenus sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances.

Les assurances de votre téléphone mobile

■ Sécurimobile	
– Option standard	32,00 €
– Option standing	60,00 €
■ Sécurimobile option famille	
Complément de cotisation pour assurer tous les mobiles de la famille, à partir du 2ème mobile :	
– Option standard par mobile	26,00 €
– Option standing par mobile	48,00 €

Le contrat Sécurimobile est assuré par GAN COURTAGE IARD et JURIDICA (entreprises régies par le Code des assurances).

SUCCESSION

■ Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction des actifs détenus chez LCL à la date du décès puis chaque année jusqu'à la clôture du dossier	
– Jusqu'à 1 000 €	30,00 €
– Supérieur à 1 000 € et jusqu'à 3 000 €	85,00 €
– Supérieur à 3 000 € jusqu'à 15 000 €	140,00 €
– Supérieur à 15 000 €	170,00 € + 0,50 % sur les actifs excédant 15 000 € avec un maximum de 765,00 €

AUTRES SERVICES

Magazine « I comme Info »

■ Nouveaux abonnements (par trimestre)

9,90 €

RÉSOUUDRE UN LITIGE

Pour faciliter les solutions aux problèmes particuliers, 3 niveaux de recours vous sont offerts :

Votre Agence

En premier lieu, votre agence ou un conseiller en ligne au **09 69 36 30 30**⁽¹⁾ répondra à vos questions et vous apportera toute explication.

Le Service relations clientèle

Si la réponse **apportée préalablement** par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service relations clientèle, en joignant à votre correspondance la copie du courrier initial à votre agence et sa réponse :

LCL – Service relations clientèle
BC 302.02 94811 VILLEJUIF CEDEX

Le Médiateur

En dernier recours, le Médiateur vous apportera en toute indépendance et équité à l'appui des arguments avancés et conformément à la charte de la Médiation disponible à votre agence ou sur LCL.com :

Monsieur le Médiateur auprès de LCL
BC 312.87 – 75079 Paris cedex 02

⁽¹⁾ Appel non surtaxé pour tout opérateur en France Métropolitaine. Accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

Vos contacts chez LCL

EN AGENCE

Prenez rendez-vous auprès de votre Conseiller.

PAR TÉLÉPHONE

au **09 69 36 30 30** (appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine. Accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.) vos comptes 24h/24 et des Conseillers en ligne disponibles de 8h à 22h du lundi au vendredi et de 8h à 17h30 le samedi.

PAR INTERNET

Connectez-vous sur :

<https://www.LCL.fr>

ou sur

<https://e.LCL.fr> (la banque 100 % en ligne)

Crédit Lyonnais, SA, au capital de 1 847 860 375 euros, SIREN 954509741- RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n° 30002) et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 61, rue Taitbout 75436 PARIS cedex 09 - Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse -75082 Paris cedex 02

